

(N)

le Monde non chrétien 24, oct.-dec. 1952

LE COMMANDEMENT CHEZ LES BAMOUN

Processus d'unification d'un peuple

Le peuple bamoun — fort de 70.000 individus à peu près — occupe au Cameroun un plateau élevé, à la frontière franco-britannique, entre le Noun et le Mbam.

Les Bamoun sont bien connus des ethnographes : ne sont-ils pas un des rares peuples d'Afrique noire qui aient inventé une écriture ? Ce sont des gens fiers de leur histoire et de leurs traditions. Devant eux on se sent en présence d'une civilisation et d'un peuple, non pas en face d'une poussière d'individus ou de familles. Ils proclament bien haut leur cohésion, d'ailleurs, et expliquent volontiers que sans l'arrivée des Européens, rien ne les eût empêché de s'étendre jusqu'à la mer en assujettissant tous leurs voisins. Leur chef ou Mfon — qui depuis l'islamisation porte le titre de sultan — est délégué à l'assemblée locale depuis 1945 avec 70 % des suffrages : ce simple fait indique l'unité profonde du pays.

Et pourtant les anthropologues se montrent fort réservés sur ce point. A les entendre, il y aurait au moins deux races en présence chez les gens de langue bamoun : une race grande, élancée, dolichocéphale, et une race petite et trapue, analogue par certains traits aux différentes tribus bamiléké. C'est l'histoire qui a forgé la nation.

L'histoire bamoun est connue par des documents récents, mais assez anciens pourtant pour n'avoir pas été totalement faussés par le contact des civilisations. Ces ouvrages ont été dictés par Mfon Njoya, qui régnait lors de l'arrivée des Allemands et avait inventé un système d'écriture (1).

(1) De nombreux textes en caractères bamoun existent à Foumban, chez le Sultan Seidou et chez différents notables. Une liste est don-

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 3677

Cote B

— 399 —

9 NOV. 1983

B3677

A travers ces chroniques, on saisit comment un peuple réuni par le hasard des conquêtes a pu acquérir une véritable unité nationale. Les chefs conquérants ont su acquérir et utiliser un pouvoir mystique, et à la faveur de ce pouvoir, ils ont pu appliquer une habile politique d'unification.

Certes, les traditions rédigées sous la direction de Njoya ne sont pas des monuments de critique historique, ni même d'objectivité, car leur rédaction était suivie par un monarque qu'il ne faisait pas bon contrarier. Mais si elles ne retracent pas l'histoire comme elle fut, elles la retracent comme un chef aurait voulu qu'elle se déroulât. A ce titre aussi, elles sont pleines d'enseignements sur le rôle de chef.

LES CHEFS BAMOUN ONT DONNÉ A LEUR POUVOIR UNE BASE MYSTIQUE

C'était une entreprise difficile que de raconter les origines de l'histoire bamoun. C'est en effet l'histoire de l'usurpation du pouvoir royal par un simple mortel. Bien entendu, les ancêtres éloignés nous sont présentés comme des chefs de famille importants, venus de Syrie, passés en Egypte, puis au Bornou, installés enfin dans le pays Mboum. Un de ces ancêtres, Morumta, était chef à Rifum : il nous est présenté comme un de ces héros civilisateurs qui préfèrent l'exil et ses dangers à une coutume injuste. Pendant la retraite qui précédait son intronisation, ses ministres, selon l'usage local, tuèrent sa mère. Lorsqu'il l'apprit, il quitta le pays. Mais Nshare

née dans l'excellent ouvrage « L'Écriture des Bamoun », de Mme DUGAST et M.-A. JEFFREYS, mémoire I.F.A.N., Cameroun, 1949. La plupart ne sont pas traduits.

Certains textes ont été transcrits en caractères latins par diverses personnes, en particulier sous l'influence de la Mission protestante.

Enfin, quelques traductions fragmentaires manuscrites sont déposées dans diverses Archives (Région Bamoun, Agence de la France d'Outre-Mer). L'une est due à M. Arouna Njoya Njimoukouop, Sénateur et Chef supérieur. On peut espérer enfin la parution prochaine d'une traduction due à M. le Pasteur Martin, de la Mission protestante française.

Yen, le premier à propos duquel apparaisse le nom de bamoun, ne nous semble pas un si noble personnage. Neveu de Morumta, il le suit dans sa migration, puis se détache brutalement du groupe familial en franchissant un fleuve sur une pirogue qu'il fait briser après le passage de ses hommes. Il ne peut donc invoquer aucune légitimité. Quoique entouré de solides guerriers, Nshare est conscient de son infériorité devant les chefs de bonne race. « Nshare vit que Mfoshen était majestueux. L'envie rongait Nshare et ses hommes », note le texte. Pour devenir vraiment un chef, la conquête ne suffisait pas. Par un audacieux sacrilège, le conquérant va accéder à la caste sacrée des rois (2). Grâce à l'habileté d'un de ses fidèles, Nshare reçut en hommage la dépouille d'une panthère. Souvent, en Afrique, la panthère est l'objet d'une crainte superstitieuse et seuls les chefs peuvent en conserver impunément la peau, les griffes, etc... Usent-ils de leur pouvoir pour se réserver des reliques précieuses ou pensent-ils que la force vitale émanant du corps des fauves serait dangereuse pour de simples mortels ? Toujours est-il que Nshare, qui, en bon vassal, envoyait jusque-là à un chef les panthères tirées par ses gens, reçut celle qu'avait tuée une autre peuplade voisine. A partir de ce moment, il atteint à une sorte de légitimité. Pour s'assurer sans retour possible la complicité de ses compagnons les plus influents, il les compromet dans son sacrilège en leur partageant des morceaux de la bête. Ce passage est le seul où nous voyons nettement la nécessité d'actes extraordinaires pour l'accession au pouvoir royal. Par la suite, Nshare trouvera utile de justifier son autorité en se présentant comme l'héritier d'un chef qu'il a battu et dont il a,

(2) Un passage est révélateur de la croyance au caractère divin du Chef. Fuyant une invasion, les Bamoun s'étaient réfugiés chez les pa Mbewuon et le mfon cachait sa qualité de chef. Un jour, un ma Mbewuon demanda à un des Bamoun « s'ils étaient venus avec leur roi qui était leur Dieu » et lui conseilla de sonner devant lui d'une trompe dont il expliqua la fabrication. « Sinon, ajouta-t-il, les pa Mbewuon vous vendront comme esclaves, car ils disent que vous êtes sans roi. » On voit par cet épisode que la simple présence du roi « qui est son Dieu » assure au peuple une protection mystique.

selon l'expression locale, « mangé la maison » (hérité). Plus tard, ses successeurs comme lui-même ne cesseront de marquer leur caractère sacré en confisquant à leur profit les regalia et les objets culturels des princes vaincus.

Dans nos chroniques, cependant, aucun pouvoir magique précis n'est attribué aux chefs, aucune intervention surnaturelle ne vient préparer ou consacrer la prise de pouvoir par la dynastie de Nshare. La présentation toute rationaliste des faits s'explique. En effet, le document est récent (il date peut-être de 1920-1930). Certes, il reprend des traditions orales très anciennes, mais la grande autorité de son auteur, le Sultan Njoya, lui permet de ne pas se sentir obligé de reproduire servilement la légende, Njoya était certainement d'une très vive intelligence. Ses contacts avec l'Islam et le christianisme lui avaient probablement fait deviner que s'il expliquait le caractère sacré du pouvoir royal par des interventions mystiques, il exposait ses successeurs au scepticisme lorsque le peuple aurait évolué.

Aussi, a-t-on l'impression que certaines anecdotes ont pu avoir jadis une signification qui paraît bien effacée dans la rédaction actuelle. Notre auteur raconte brièvement que Nshare ayant été tué à Rifum, un de ses fidèles décapita le cadavre, déracina en même temps une pousse de bananier, et parvint à ramener ces reliques au palais où le crâne fut enterré sous les racines du bananier. Les rejetons de celui-ci sont toujours vénérés. On peut se demander si le culte du roi ne s'est pas renforcé d'éléments empruntés à d'autres cultes. Le caractère sacré du chef s'est trouvé ainsi lié à tout ce qui avait été vénéré auparavant. C'est ainsi que la « pierre du pays » est liée au souvenir de Nshare. A son arrivée à Njimom, le conquérant et ses compagnons s'assirent sur des pierres et le chef jura d'observer certaines lois. Ces pierres furent emmenées au palais — où on les voit encore —, et à chaque intronisation, le nouveau souverain est assis sur la pierre afin que le peuple soit assuré qu'il respectera les coutumes. Ce qui semble prouver que la pierre est incorporée au mythe du chef, c'est qu'en certains villages éloignés, la coutume s'est main-

tenue, lorsqu'un homme est élevé à certaines dignités, de l'en aviser en plantant derrière sa maison une pierre, qui est arrachée s'il est destitué.

On a souvent observé et décrit le serpent à deux têtes, motif classique de l'art bamoun. Un autre animal semble lié à la personne du chef. Souvent, on remarque dans la cour d'un chef de village des crânes de buffles. On en trouve parfois aussi au-dessus de la porte de la maison. Notre chronique y fait allusion de façon curieuse. Un Mfon Monsu avait deux filles : la première hérita du trône, mais à sa mort son fils, Ngu, étant trop jeune, sa sœur devint chef. Elle abandonna le pouvoir lorsque Ngu fut en âge de le prendre. En souvenir de cette abdication, l'héritier de cette femme se présente lors du couronnement, s'assied sur le trône royal, puis y fait asseoir le futur sultan et le proclame roi. Ce personnage, dont le rôle semble être de transmettre le pouvoir, a le privilège, lorsqu'il vient au palais, de s'asseoir sur un crâne de buffle. Faut-il voir là la représentation d'une querelle historique entre deux dynasties, ou comme le ferait Frobenius, entre deux types de royauté, l'une solaire ayant pour symbole le buffle, et l'autre ayant pour symbole la panthère ?

Un épisode des chroniques marque bien le caractère sacré de la Royauté primitive. Par son égoïsme, l'héritier de Nshare avait été la cause de la mort du chef. On ne pouvait nier sa qualité d'héritier, mais certains décidèrent de se débarrasser de lui. A l'endroit où il se baignait, ils creusèrent une fosse et la recouvrirent de troncs de bananiers posés en travers comme on fait pour les sépultures. Le Mfon s'avança sans méfiance sur le piège et les conjurés aussitôt lui enfoncèrent des piquets dans le dos. Puis ils revinrent auprès du peuple en disant que « ceux de l'eau ne l'acceptent pas comme roi et l'ont emmené ». Le bain du roi ainsi décrit semble faire partie d'un rituel d'immersion ; on a relevé des cérémonies de ce type dans certains villages bamoun et chez les Bamiléké. Il semble que les eaux soient l'habitat choisi par certaines créatures dont les groupes humains veulent s'assurer la bien-

veillance (3). Aussi le chef doit-il être accepté par ses mystérieux alliés.

A partir du moment où, par un sacrilège heureux, le chef des Bamoun a conquis le « totem » de la panthère et s'est élevé à la dignité de chef, toutes sortes de croyances religieuses se sont catalysées autour de sa personne : culte des eaux, des pierres ou de la végétation, symboles animaux, sont venus enrichir le mythe très complexe du chef.

Cependant, vers 1900, il devint évident que les religions à caractère tribal étaient menacées dans leur survivance par deux religions d'extension mondiale, l'Islam et le Christianisme. Roi et Pontife d'un peuple païen, Mfon Njoya allait-il voir disparaître son autorité avec le culte qui l'étayait ? Il était trop intelligent pour laisser s'accomplir passivement l'évolution. Persuadé qu'il fallait conserver à sa monarchie un caractère sacré, et frappé par la force militaire des Foulbé islamisés, il songea à se faire musulman et à y amener son peuple. Puis, vers 1906, il s'intéressa beaucoup aux efforts de la mission protestante. Affirmant une fois de plus son droit divin, il « déclara qu'il procéderait lui-même au baptême de ses sujets, un missionnaire étranger ne pouvant s'acquitter de cette charge avec succès » (4). Enfin, en 1916, il se livra à une tentative étrange : il voulut fonder une religion nouvelle, synthèse de l'Islam et du Christianisme, cette doctrine devait immuniser les Bamoun contre ces deux autres courants (5) et assurer en le modernisant le pouvoir théocratique

(3) Un passage des documents rédigés par le Sultan Njoya est décisif sur ce point : « Dieu a créé plusieurs sortes d'hommes, les uns en haut, les autres sous l'eau », lisons-nous dans le *Nouot Nkwete*, 9^e partie.

(4) *Christianisme, Islam et animisme chez les Bamoun*, P. DUBIÉ (inédit).

(5) Toutes les prédications du christianisme et de l'islamisme ont le même sens. Celui qui met en pratique la doctrine européenne ou celle des Foulbé aboutira au même but et pour le même espoir. Dieu exauce la prière de toutes les races humaines quand elles la lui transmettent en leur propre langage, sans tenir compte de l'emploi d'une langue morte, primitive ou étrangère, car c'est Lui, Dieu, qui a créé toutes ces races et leurs langues (*Nouot Nkwete*, 14^e partie, cité par P. DUBIÉ).

du chef. Le Sultan s'y présenta comme un prophète, plus « à la page » que tous les autres. Il ne méprise pas ses prédécesseurs, mais semble estimer qu'il les dépasse. « Ceux, dit-il, qui écoutent la prédication préhistorique des prophètes primitifs veulent toujours les imiter, alors que ceux-là sont morts ensemble avec leurs caractères. » La crainte respectueuse du chef devient un commandement exprès : « Quand tu fais une image de Dieu, quand tu ne crains point ton père, ni ta mère, ni ton Sultan, tu n'entreras pas dans le paradis » (*Nouot Nkwete*, 6^e partie). Enfin, la prière la plus efficace à adresser à Dieu se termine ainsi : « Que Dieu glorifie le Sultan pour qu'il soit au-dessus de vous tous dans tous les siècles des siècles, que des milliers et des milliers d'hommes bénissent et acclament le Sultan, par la grâce de Mahomet, ainsi soit-il ! » (N. N. 21^e partie).

Mais la nouvelle religion ne prit pas et Njoya était trop sensé pour compromettre sa position politique dans une entreprise hasardeuse. Il se retourna vers l'Islam et en 1918 demanda à l'émir de Yola de lui « envoyer la prière », un marabout vint donc instruire le chef et son peuple. Mais, soucieux d'assurer à sa dynastie le pouvoir religieux comme le pouvoir laïc, Ibrahima Njoya fit instruire un de ses fils afin d'en faire plus tard le grand Iman : on dit pourtant qu'il ordonna à celui-ci de ne pas chercher à lui succéder après sa mort (6). Maintenant, conformément à une tendance qui paraît à peu près générale en Afrique, le Sultan Seïdou tend à assurer par son prestige religieux son pouvoir politique. Il envoie des *Malams* en tournées dans les villages. Comme les moniteurs et les catéchistes protestants ou catholiques sont titulaires d'une carte signée du Supérieur de la Mission, les maîtres d'écoles coraniques se font établir des cartes par le Sultan. Celui-ci tranche avec autorité des problèmes religieux. Son prestige religieux a encore grandi depuis son retour de La Mecque.

Ainsi les chefs bamoun ont su conquérir un pouvoir sacré.

(6) P. DUBIÉ.

Ils ont eu l'habileté ou la chance de le conserver et de l'accroître en l'enrichissant de différents apports religieux dans le cadre du paganisme puis dans celui de l'Islam. La création de la religion de Njoya est parfaitement conforme à cette politique générale.

II. — GRACE A LEUR POUVOIR SACRÉ LES CHEFS BAMOUN ONT FAIT ACCEPTER UNE HABILE POLITIQUE D'UNIFICATION

Le respect dû au chef sacré était nécessaire pour faire admettre la politique audacieuse exigée par la fusion en un seul peuple des nombreuses fractions subjuguées par Nshare Yas et ses successeurs. Le problème était double : il fallait assimiler les peuples conquis, mais en même temps organiser une vie politique suffisamment active et centralisée pour éviter que des morcellements ou des sécessions ne remettent en question à chaque génération les résultats acquis.

L'assimilation des étrangers peut sembler une gageure dans une civilisation basée sur la continuité familiale : les groupes sociaux en Afrique réunissent des gens qui vénèrent les mêmes ancêtres, et l'on voit mal comment peut s'ouvrir une communauté aussi rigoureusement repliée sur elle-même. C'est pourtant ce qui s'est passé souvent. Dans le cas des Bamoun, on peut observer toutes sortes de nuances dans l'assimilation.

Certains chefs ont accepté immédiatement de se soumettre aux chefs bamoun : ils sont devenus vassaux et ont conservé à ce titre leur pouvoir. La collectivité qu'ils incarnaient n'a pas disparu, mais elle a perdu son autonomie. Le chef conquis (Mfontue) semble avoir perdu de son pouvoir sacré. En effet, il est souvent obligé de livrer à son vainqueur les objets magiques ou religieux qu'il conservait dans son trésor. Il arrive que des peuples ainsi vassalisés soient envoyés en groupe dans une autre région du pays : le dépaysement rend les soumis-

sions plus sûres et le conquérant préfère parfois que des sujets, dont la fidélité est encore douteuse, ne restent pas sur les frontières où ils pourraient nouer des intrigues avec l'étranger.

Lorsque la conquête a été plus difficile ou lorsque des complots montrent une résistance à l'assimilation, le chef bamoun n'hésite pas à supprimer le Mfontue. Ayant perdu son souverain, le peuple n'est plus qu'une agglomération de familles, totalement privé de ce qui donnait à la collectivité un caractère sacré, le groupe ainsi décapité est facilement absorbé dans la masse bamoun. Là encore, le procédé des transferts de peuples a été largement employé. Ne connaissant plus leurs voisins, vivant sur une terre qui n'est plus celle des ancêtres, ayant oublié leurs dieux propres, les allogènes perdent leur langue, leur coutume, pour adopter celles des vainqueurs. Actuellement encore, dans les villages, de très nombreux vieillards se souviennent d'avoir été déplacés deux ou trois fois dans leur jeunesse. Ils savent d'ailleurs que le lieu de leur naissance n'est pas le lieu d'origine de leur famille, car leurs pères avaient été transplantés avant eux. Il semble bien que cet énorme brassage ait consolidé l'unité du pays. Les effets en sont encore sensibles maintenant. Les notables d'un village en sont rarement autochtones. Le chef est souvent lui-même étranger au pays. Il n'y a donc guère de liens entre les gens. Les villages n'ont guère de vie propre.

À côté de la fragmentation des peuples conquis en familles rendues indépendantes par la mort du chef et des déportations successives, un procédé plus brutal est employé pour abattre les nationalismes irréductibles. Après massacre des hommes adultes, femmes et enfants sont répartis entre les guerriers, ils vivent dans leur famille et y sont absorbés en peu d'années. Souvent le Mfon se réserve un grand nombre de captifs : sa famille devient plus nombreuse et son pouvoir personnel s'en trouve renforcé.

Ainsi, par toutes sortes de procédés, les chefs bamoun ont assuré la « naturalisation » pour ainsi dire des peuples qu'ils avaient conquis. Tantôt la vassalisation permettait d'intégrer une collectivité entière, tantôt les familles étaient arrachées

à leur cadre originel pour pouvoir être absorbées, tantôt, enfin, des massacres et des asservissements transformaient les vaincus en une poussière d'individus. Il est vraisemblable que l'intégration devait être facilitée par le fait que le Mfon bamoun se présentait volontiers comme l'héritier des chefs battus : les objets religieux qu'ils avaient vénéralisés dans son trésor et recevaient les mêmes honneurs.

En supprimant toute vie provinciale, les transferts de populations ont contribué à renforcer l'attrait de la ville de Foumban. Celle-ci a joué un rôle énorme dans l'unification du peuple. Après la conquête politique et la conquête juridique, la ville a réalisé la fusion culturelle.

On est frappé d'ailleurs de l'importance de l'agglomération : vingt mille personnes y vivent alors que la région compte en tout quelque 75.000 habitants, soit une proportion de 26 %. Proportionnellement, Foumban est plus importante chez les Bamoun que la région parisienne en France.

Autour de leur palais, les Mfon ont toujours réuni certains éléments et ils ont cherché à rassembler auprès d'eux les gens les plus habiles de tous les corps de métier. Ainsi autour du palais s'élaboraient des échanges culturels entre les diverses tribus soumises par les successeurs de Nshare. Les nouvelles façons de faire ou de penser, auréolées du prestige dont jouissait tout ce qui vient de la ville, se répandaient dans tous les villages. Tout se fait à Foumban : les révolutions qui ont réussi sont celles qui sont nées en ville. Pourtant, lorsque Mfon Nsangou réussit à chasser du trône l'usurpateur Ngounso, il venait de Koupara où il avait organisé ses partisans avec l'appui du peuple de ce canton éloigné. Il est vrai que depuis longtemps de notables citoyens intriguaient contre l'usurpateur. D'ailleurs, avant de se résoudre à recourir aux armes, Nsangou était venu sonder l'opinion de la ville à son sujet. Ses fidèles lui avaient dit : « Il faut mettre cette lance à ton épaule, lorsque tu arriveras à Mfe Malan, tu l'enlèveras et tu taperas fortement le bout du manche par terre ; après cela, tu entonneras le Youop (hymne), alors toute la ville de Foumban chantera avec toi. Si on ne chante pas avec

toi, sache que tu ne réussiras pas. Si on chante avec toi, sois sûr de la réalisation de notre projet... »

Au cours des luttes contre les envahisseurs Foulbé, la ville devint le bastion de la résistance. L'abri de ses fossés et de ses remparts permettait aux fantassins bamoun de tenir tête à la cavalerie peule. A la porte de Foumban, une inscription moderne l'atteste superbement : « De tous les noirs, nous ne craignons que les Foulbé. Les Foulbé vainquirent les Bamoun au temps du roi Ngou et les vainquirent de nouveau sous le règne de Bombwo. Quand ils revinrent sous son règne, on avait creusé la tranchée. Les Bamoun les vainquirent, les chassèrent ; ils partirent en montrant la plante de leurs pieds... ». Ainsi, au cours de ces guerres nationales, la ville fut véritablement le cœur du pays bamoun, l'ultime creuset de l'unité.

L'œuvre d'unification des chefs avait résisté à l'assaut des conquérants du Nord et en sortait renforcée. Conquête brutale, déportation ou mise en tutelle, les procédés les plus divers avaient été employés pour fondre en un peuple de multiples tribus. L'attrait de la ville et son rôle doivent être soulignés dans cet effort de longue haleine.

Mais il ne suffisait pas de conquérir une vaste région et d'en faire un tout cohérent. Il fallait encore lui donner une organisation intérieure assez solide pour résister aux tendances décentralisatrices et aux ambitions des grands.

La recherche d'un pouvoir absolu et centralisé semble avoir été une des préoccupations des rois. Il semble en effet qu'à l'origine de la migration bamoun, les institutions aient été assez libérales. Nshare Yen, le fondateur, n'était pas roi de droit divin. Certaines institutions décrites dans les chroniques semblent évoquer des traditions peu favorables au pouvoir absolu. Ainsi l'autorité du Mfon ne s'exerce pas directement sur ses sujets : les groupes de village ou de quartiers urbains élisent un « Mfonghome » chargé de leur transmettre les ordres du chef. Il est possible que dans une époque primitive le chef même ait été élu. Les chroniques nous rapportent en effet une anecdote difficilement explicable en dehors de cette

hypothèse : elle mérite d'être contée. Le frère de Nshare contestait ses droits au trône. Les conseillers décidèrent alors d'organiser une course entre les prétendants : celui qui, le premier, mettrait le pied sur une certaine pierre serait proclamé chef. Pendant la course, les partisans de Nshare, qui couraient aussi, s'arrangèrent pour gêner l'adversaire et assurer le triomphe du chef. Il est bien certain qu'un roi ainsi désigné ne peut pas se rendre absolument indépendant de ses notables : il doit gouverner avec eux. Et c'est bien sous l'aspect d'un roi constitutionnel que les traditions présentent les premiers souverains : avant d'arriver à Fouban, les principaux compagnons de Nshare, assis comme lui sur des pierres, lui avaient posé diverses questions et avaient prêté solennellement de sa promesse de respecter certaines coutumes. Il n'est pas sans intérêt de noter que les coutumes en question sont relatives à la dévolution des biens familiaux. Le roi pourrait donc bien n'avoir été, à cette époque, que le premier d'une confédération de chefs de famille.

Mais avant ce stade d'organisation aristocratique et de royauté féodale, des tendances plus démocratiques sont rappelées. Avant de connaître les Pakoum, les Bamoun avaient l'habitude de venir tous au Conseil : hommes, femmes, enfants, se réunissaient et exposaient au chef leur opinion. Mais Nshare, dit-on, voyant que les autres chefs consultaient seulement quelques conseillers, restreignit l'Assemblée. Il n'y convoqua même pas tous les vieillards, mais seulement ceux qui étaient titulaires du titre de « Kom » donné par lui. Un traité de droit constitutionnel verrait là le passage de la démocratie directe au gouvernement d'assemblée, puis à la pseudo-démocratie d'assemblée nommée par le prince.

Très vite, d'ailleurs, l'histoire montre que le roi n'a pas hésité à modifier la loi. Les chroniques présentent la coutume ancestrale comme sacrée, mais elles racontent aussi comment les rois élaboraient des lois nouvelles, la modifiant. Sous le régime de Mbuembue (12^e souverain), on entreprit, dit-on, une révision des coutumes, en abandonnant la coutume du pays d'origine pour adopter celle des pays conquis.

Les chefs ont donc pu se libérer de tout ce qui entravait leur pouvoir : les formes sociales démocratiques ou aristocratiques ont été modifiées, les règles juridiques, même, malgré leur caractère quasi-sacré, ont été transformées.

À côté de cette lente évolution vers un pouvoir plus absolu, des procédés plus directs de lutte contre la féodalité sont employés. Révoltes et conspirations sont des occasions dont le souverain sait profiter pour faire disparaître les membres de l'aristocratie dont l'influence lui paraît trop forte. Parfois même, le chef a fait disparaître des hommes que des services éclatants signalaient à la reconnaissance publique : lors de la première invasion peule, par exemple, le roi s'était enfui en brousse, un certain Njimeyup eut le courage de tenir tête à l'envahisseur et réussit à sauver Fouban. Malgré l'avis de ses conseillers, Mfon Ngu exigea son exécution avant de rentrer dans son royaume.

Il ne semble pas que les chefs bamoun, dans leur lutte contre la féodalité, se soient appuyés sur le peuple : comme presque toujours en Afrique, le pouvoir royal reste quelque peu éloigné de la masse. Mais les Mfons ont su utiliser à fond le dévouement des serviteurs du palais. Ceux-ci ont fourni au royaume en formation une partie de ses cadres administratifs et militaires. Ce fut pour certains éléments des peuples conquis l'occasion d'accéder à des situations éminentes chez leurs vainqueurs. S'il y avait eu une conscience nationale ou même une conscience tribale assez nette, le bouleversement de la société bamoun aurait pu en découler. Mais les Bamoun étaient assez forts pour assimiler leurs conquêtes, et les vaincus avaient perdu tout sens tribal en même temps que leurs chefs perdaient, par la défaite, leur caractère sacré. Cependant, un grand danger se révéla au cours de l'histoire. L'influence des serviteurs du palais fut telle que certains songèrent à supplanter les chefs. Deux guerres civiles en résultèrent. En outre, cette concentration du pouvoir était favorable à la naissance d'innombrables intrigues : les serviteurs n'ont d'autres occupations et d'autre but que de capter la faveur du souverain.

L'organisation des sociétés secrètes ne paraît pas avoir été

employée par les Mfons pour étayer leur autorité. De nombreuses sociétés sont citées dans les chroniques : certaines réunissent les « princes », d'autres les serviteurs, d'autres groupent simplement des citadins. Le contrôle royal sur ces groupements semble médiocre et plus d'un conspirateur a utilisé le secret qui entoure les réunions pour tramer ses intrigues en toute tranquillité. On a l'impression, à la lecture de certaines chroniques, que le Mfon est impuissant à écarter des sociétés certains de ses ennemis : il doit employer la force et massacrer tous les adhérents pour y parvenir. Ainsi, ces groupements à caractère semi-religieux apparaissent comme les derniers bastions de la société oligarchique en face du pouvoir personnel du souverain.

En effet, à côté d'une lutte ouverte contre les féodaux, les rois ont mené à bien une œuvre plus difficile : l'utilisation à leur profit de la féodalité.

Très tôt, le chef s'est réservé le pouvoir d'introniser les héritiers des grandes familles. Parfois, il refuse, mais ce refus, interrompant la continuité juridique et religieuse d'une lignée, est un acte extrêmement grave. Les puissances surnaturelles s'en offusquent souvent. Les chroniques rapportent des crimes perpétrés sur l'ordre du Mfon, sans dissimuler leur caractère odieux. La victime est parfois vengée par les malheurs qui fondent sur tout le pays, mais la malédiction semble conjurée dès que le chef accepte de nommer un héritier à sa malheureuse victime. Tout est réparé dès que la famille reçoit satisfaction pour la mort de son chef ; l'offense inexpiable, c'est le refus d'introniser un héritier, de « l'enfoncer dans la case », selon l'expression locale (7). A en croire les chroniqueurs, dès le temps de Nshare Yen, la coutume aurait prévu les cas où le roi pouvait faire exécuter un notable, mais « sans disperser son village ». Cette question paraissait certainement essentielle aux auteurs des récits car ils en font un chapitre distinct sous le titre « Histoire de la Pierre du Pays ». Comme nous l'avons déjà dit, ce passage rappelle certains

Nshare dut s'engager devant les notables à respecter certains principes. On rapporte d'ailleurs en cette occasion une coutume que le roi a dû trouver fort utile pour éviter l'accroissement excessif de certaines familles : aucun groupe familial n'a le droit d'en annexer un autre.

Ainsi, le souverain peut agir sur l'aristocratie dont il confirme les chefs. Il est à peu près assuré de n'avoir pas en face de lui des familles démesurément accrues par des conquêtes.

L'organisation des apanages lui donne encore d'autres moyens de contrôle. Dans un royaume déjà étendu et composé de populations variées, il devenait nécessaire de confier le gouvernement des provinces à des chefs dépendant du pouvoir central. Mais il fallait éviter que les seigneurs ainsi nommés ne s'arrogent trop de pouvoirs, ne se laissent assimiler par leur province et ne s'y créent des principautés. Plus heureux que les rois de France, les souverains bamoun ont évité ces dangers.

Ils se sont efforcés de ne pas constituer d'apanages d'un seul tenant. Les féodaux recevaient trois villages au sud, deux dans le nord, etc..., et ne se trouvaient pas à la tête d'un groupement cohérent. D'ailleurs, le Mfon n'hésitait pas à redistribuer périodiquement ces terres : ainsi la noblesse ne pouvait s'incruster dans une région.

Le développement de la cour royale a remarquablement servi ce dessein. Tout comme la noblesse française devait venir à Versailles, l'aristocratie bamoun tenait à résider à Foumban. En ce sens, la concentration urbaine que nous avons déjà évoquée a joué un grand rôle dans la genèse de la nation ; elle a permis une surveillance constante, une véritable neutralisation des dignitaires.

Ce système présentait d'ailleurs des dangers devenus sensibles maintenant. D'une part, la réunion à Foumban de toute une élite désœuvrée a probablement multiplié les intrigues de palais, particulièrement dangereuses dans un pays où les lois de succession au trône ne sont pas précisées. En effet, le chef en mourant confie en secret à deux confidentes le nom de celui de ses fils qui doit lui succéder : les tentations sont grandes

(7) DELAROZIÈRE : *Coutumes des populations Bamillé*.

pour tous ceux qui peuvent avoir quelques chances. D'autre part, les provinces éloignées du pays ont souffert du départ des individus brillants, attirés par la ville. Certes, les distances ne sont pas telles que les citadins soient déracinés : ils reviennent souvent au village. Mais le travail rural fait figure de corvée à côté des plaisirs de la cité.

Les rois bamoun ont donc réussi dans leur œuvre d'unification et dans leur lutte contre les séparatismes qu'aurait pu engendrer un système seigneurial : on peut même se demander si la centralisation n'est pas excessive.

Il est important de souligner encore que tous ces résultats n'ont pas été obtenus par la seule force brutale. Les chefs ont su mettre le droit de leur côté, ou plus précisément, ils ont conquis et utilisé un pouvoir sacré. En effet, on ne saurait parler de séparation des pouvoirs en droit coutumier africain. Ce qui est bon, ce qui est juste est passablement confondu avec ce qui est sacré. Toute une succession de rois s'est appliquée à utiliser le caractère semi-divin du chef. Cette politique est parfaitement claire dans le cas de Njoya ; prévoyant la déroute des cultes animistes, il cherche à créer une religion nouvelle, puis adopte et propage l'Islam.

En s'appuyant sur leur prestige, les chefs ont pu agrandir leur empire et entreprendre l'assimilation des peuples vaincus. Tous les procédés ont été bons, depuis le protectorat jusqu'à la déportation. En même temps, aidés par une classe de serviteurs, ils ont évité toute sécession. Vaincue ou domestiquée, la noblesse conquérante n'avait pas dans le pays d'habitants suffisants pour se tailler des principautés indépendantes. Et l'on voit se développer une ville royale et une cour devant laquelle on se prend à évoquer Versailles.

Avec cette concentration urbaine, l'œuvre unificatrice reçoit son couronnement. Des siècles de vie et de luttes communes ont soudé les éléments divers de ce peuple. Mais la réunion autour du souverain de tous les artistes et de tous les beaux esprits assurera mieux encore la fusion. En effet, une culture bamoun

de forme, dont tous sont fiers. Des techniques diverses empruntées à toutes sortes de tribus sont reprises et imitées dans tout le royaume. Il n'y a peut-être pas de trouvailles originales dans la civilisation bamoun. Mais la diversité des emprunts donne un caractère particulier au pays. Les efforts de Mfon Njoya, mettant au point un système d'écriture, apparaissent comme une conclusion remarquable de cet effort de fusion culturelle. On comprend alors que les Bamoun aient quelque peu le droit d'être orgueilleux de ce succès.

Jacques BINET.